



Communiqué de presse
11 Janvier 2018

Lactalis – procédures de rappel :

la CLCV demande plus de transparence et un renforcement des contrôles

Depuis début décembre 2017, l'ampleur de l'affaire des laits contaminés Lactalis ne fait que croître. Des mesures de rappel et de retrait de produits ont concerné des millions de boîtes présentant un risque de contamination par des salmonelles.

Pour faire face à cette crise sanitaire, 12 lots ont été retirés du marché puis plus de 600 références pour un bilan final de 1345 lots en fin d'année 2017. En décembre, un arrêté préfectoral a demandé l'arrêt des activités de l'usine de production de Craon (Mayenne). Une enquête a été ouverte par le parquet de Paris pour connaître les causes de la contamination.

Nous découvrons avec stupeur que toutes les enseignes n'avaient pas retiré les produits de leurs rayons, exposant les nourrissons à des risques pour leur santé. Près de 40 enfants sont déjà concernés par une contamination.

Un manque d'information sur les responsabilités

La CLCV réclame que lumière soit faite sur les différentes responsabilités individuelles de cette affaire. Il est essentiel de connaître la totalité des circonstances qui ont mené à cette crise sanitaire. C'est indispensable pour éviter que de pareilles situations se reproduisent à l'avenir.

Nécessité de renforcer les contrôles

Les contrôles des inspecteurs vétérinaires dans l'usine de Craon et ceux de la DGCCRF en magasin n'ont pas suffi à éviter la contamination en usine et la commercialisation par un grand nombre d'enseignes des produits potentiellement contaminés.

Il faut donc comprendre pourquoi les contrôles n'ont pas été suffisamment efficaces. Nous appelons donc à renforcer les contrôles sanitaires tout au long de la filière.

Rappels alimentaires : les consommateurs ne se sentent pas assez informés

Dans une enquête publiée en février 2017, la CLCV a montré que 77 % des consommateurs considèrent qu'ils sont insuffisamment informés sur les rappels alimentaires. Il est urgent que soit mis en place un système de communication efficace. Notamment, il faut que les rappels soient mentionnés en magasins de façon claire et visible pour les consommateurs.